DLP 19-3-82948995

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

60 F.

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 4, Edition "GRANDES CULTURES" du 12 Mars 1982

/BLE D'HIVER/

MALADIES DU PIED

Contrairement aux années 1980 et 1981, le piétin verse est très fréquent (près de la moitié des parcelles) dans la région, sauf en terres de champagne où elle ne semble pas s'être développée actuellement. La situation risque d'évoluer encore dans les prochaines semaines : continuer la surveillance jusqu'au stade 2 noeuds. Attention, ne pas confondre le piétin verse avec les autres maladies du pied.

Maladie / Organe	PIETIN ECHAUDAGE	PIETIN VERSE	FUSARIOSE	RHIZOCTONE
RACINES	- desséchées, nécrosées noires et brillantes	- saines	- pourriture "brun clair", en partie détruites	- en partie détruites
BASE DE LA TIGE	Base de la tige noire brillante. En fin de végétation. Présence de Périthèces noirs.	Taches ocellées Stromas	Brune avec stries foncées.	Taches jaunes bordées de brun. Aspect festonné.

Si les attaques sont superficielles, il est préférable d'attendre le plus possible pour traiter sans toutefois dépasser le stade 2 noeuds. On estime que le seuil de nuisibilité est de l'ordre de 25 % de talles atteints. Le choix du produit se fera en fonction du risque de maladies du feuillage (voir tableau du bulletin N° 3).

N.B. : En terrain difficile d'accès par temps pluvieux, le traitement pourra être placé assez tôt par précaution (produit spécifique) et renouvelé au stade 2 noeuds (produit polyvalent).

MALADIES DU FEUILLAGE

La septoriose est présente, mais la situation n'est pas préoccupante pour l'instant sauf cas exceptionnel : ex : Castan semé en octobre en Sud Charente. Bien que les symptômes de rouille jaune soient encore rares, il est probable que 1982 sera une année

P./5.

R. GUILLEMENET N° 1664 AD
Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : Inscription à la C.P.P.P N° 53XXXXXX

favorable à cette maladie du fait des températures hivernales assez élevées. Par contre la rouille brune est déjà présente dans de nombreuses parcelles en particulier dans les situations suivantes : zones chaudes, semis précoces. De même, à la faveur du temps très doux de début février l'oïdium a commencé à se développer.

Cette année la situation semble nécessiter le recours fréquent à des produits assez performants en particulier dans les situations suivantes :

- Variétés sensibles à l'oïdium (Cocagne), ou à la rouille jaune (Talent, Fidel, Castan, Hardi...). Dans ces cas envisager une lutte préventive lors du traitement contre les maladies du pied.

- Epidémie de rouille brune ; Il est conseillé d'attendre que la maladie soit déclarée pour employer des produits ayant une bonne action "curative" : dichlobutrazol, fenpropimorphe, et propiconazol (rémanence plus faible). Si les symptômes ne sont pas encore visibles lors du traitement contre les maladies du pied, les autres produits permettent grâce à une certaine action préventive (en particulier avec le triadimefon) de retarder l'épidémie.

/ ORGE D'HIVER /

MALADIES DU PIED ET DU FEUILLAGE

La situation est inquiétante vis à vis de l'oïdium et de la rhynchosporiose. Il conviendra de ne pas retarder les traitements au delà du stade 1 noeud.

L'oïdium peut causer des dégâts précoces notamment dans les parcelles déjà envahies en détruisant des talles.

Choisir des produits efficaces sur l'ensemble des maladies, y compris les maladie du pied.

/ ORGE DE PRINTEMPS /

JAUNISSE NANISANTE

En raison de l'abondance des pucerons sur céréales d'hiver, les risques de jaunisse nanisante seront très élevés. Terminer rapidement les semis : les parcelles les plus précoces atteindront plus tôt le stade résistant (fin tallage), à la jaunisse.

/ TOUTES CULTURES /

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

Les résultats des piégeages réalisés en décembre - janvier sont consignés dans le tableau ci-après ; nombre moyen de campagnols par hectare dans les différents milieux : Refuges (bermes, friches, chaumes), Prairies naturelles ou artificielles de légumineuses ou de céréales, Terres nues et jeunes semis de céréales ou de colza. Les indices de reproduction à cette période sont également indiqués.

Par ailleurs, les piégeages de contrôle de fin février ont permis de déterminer que la reprise générale de la reproduction dans l'ensemble de la Région s'est situé dans la première quinzaine de février (Indice de 60 % pour les femelles et de 80 % pour les males) soit avec un mois d'avance sur la normale.

Ces données permettent de prévoir des risques de dégâts en mai-juin sur cultures de légumineuses ou de graminées et en juin-juillet sur céréales ou colza dans les zones suivantes :

1- Zones à niveau de population moyen - Maintien de la reproduction-reprise de la reproduction début février :

Charente : Saint Amand de Boixe, Vouharte et Ruffec

Deux - Sèvres : Lezay, Saint Soline, Limalonges, Rom
Villiers, Echiré
Thouars, Airvault

Vienne : Lusignan, Couhé, Chaunay, Civray, Gencay
Archigny

.../...

RESULTATS DES PIEGEAGES D'HIVER (Décembre - Janvier) Contrôle de la Reproduction

(Fin Février - Début Mars)

Département	Secteurs de piégeages	Dates	Densité Moyenne Campagnols par Hectare				Indice de reproduction	
			Refuges	Prairies Nat. Art.	Terres nues Semis blé	Moyenne par secteur	Male ♂	Femelle ♀
79	Thouars, Airvault	2.12.81	128	188	33	94	11 %	35 %
79	" "	21.01.82	206	165	5	78	36 %	11 %
86	Archigny	9.12.81	140	100	20	80	28 %	17 %
79 - 86	Lusignan, Couhé (terre rouge)	16.12.81	40	138	15	80	22 %	46 %
79 - 86	Lezay, Chaunay (groies)	16.12.81	520	309	216	284	23 %	7 %
79 - 86	Gencay, Sauzé Vaussais	13.01.82	330	168	35	98	17 %	33 %
17 - 79	Aiffres, Chizé	9.12.81	276	347	108	217	2 %	9 %
79	Beauvoir, Coivert	19.01.82	308	291	13	132	4 %	0 %
79	Brioux, Couture	6.01.82	214	271	117	187	0 %	2 %
17 - 79	Aulnay, Chives	2.12.81	485	312	125	275	3 %	2 %
17 - 79	Surgères	15.12.81	358	309	108	234	2 %	4 %
17 - 79	Usseau	12.01.82	215	132	22	83	0 %	0 %
79	Villiers, Echiré	12.01.82	302	145	82	129	14 %	3 %
16	Saint Amand de Boixe	2.12.81	20	158	5	60	21 %	26 %
16	Ruffec	6.01.82	125	75	40	55	42 %	58 %
17	Saint Agnant	6.01.82	142	39	25	54	0 %	10 %
17	Marans	18.01.82	210	10	21	34	0 %	0 %

P6

2- Zones à niveau de population élevé - arrêt de la reproduction en décembre - janvier, reprise en début février :

Charente Maritime : Aulnay - Chives
Surgères - Saint Saturnin

Deux - Sèvres : Aiffres - Chizé
Beauvoir - Coivert
Brioux - Couture
Usseau

Dans ces deux types de zones, les risques sont :

Importants dans les luzernes, trèfle, ray-grass, fétuques ainsi que dans les céréales et colza situés à proximité des refuges et des prairies temporaires.

Moins importants dans les prairies permanentes et dans les zones déjà traitées en début d'hiver ou inondées en décembre.

Surveiller attentivement les refuges (berme, friches), les cultures de ray-grass, fétuques, légumineuses en particulier au moment de la 1ère coupe. Surveiller également les céréales et les colzas afin d'y détecter les traces d'activités : crottes et brins d'herbe coupés à l'entrée des trous ; indices permettant de s'assurer que les terriers sont bien occupés.

Traiter les terrains infestés.

Imprimé à la station le 12 Mars 1982
Préc. Note : Bulletin N° 3 du 4 Mars 82

P.Le Chef de la Circonscription
"POITOU-CHARENTES
L'Adjoint, Ingénieur en Chef d'Agriculture,

J.Y. PEYRELONGUE